PHILOLOGIE ENTOMOLOGIQUE

Quelle différence y a-t-il entre un moustique, un brûlot et un maringouin? demande le correspondant A. dans le nu-

méro d'août du Bulletin des recherches historiques.

Il s'agit ici moins de Diptérologie (étude des Diptères ou mouches) que de linguistique. Consultons donc Littré, l'arbitre souverain. Et d'abord, procédons par élimination : puisque ce philologue nous apprend 10 que "maringouin" est le nom vulgaire de diverses espèces de cousins, et que 20 les cousins sont des "moustiques", il en faut conclure que moustique et maringouin sont des synonymes. Le premier terme est de style noble ; le second, de langage vulgaire.

Mais en dehors des livres, dans la cruelle pratique, en Canada surtout, voici ce qui en est, d'après l'expérience des

voyageurs.

Le MOUSTIQUE est une petite mouche, toute petite, qui cherche bien à se nourrir à vos dépens, mais en vous dérangeant le moins possible : pas de bourdonnement, piqure sans douleur. Mais piqure il y a! Et comme l'insecte ne fait pas de pansement, la plaie reste béante, et le sang coule sans que vous vous en aperceviez.

Le BRULOT est une mouche encore plus minuscule, quelque chose d'à peine visible, quelque chose de presque métaphysique. Or ce quelque chose d'idéal vous arrive traîtreusement, s'introduit même à travers cheveux ou barbe, vous pique, et verse du plomb fondu dans la blessure. Son nom est bien justifié.

Le MARINGOUIN, qui est le vrai cousin, est une mouche de 2 à 3 lignes de longueur, à côté de laquelle on frappe toujours quand on cherche à l'écraser. C'est l'un des insectes les plus parfaitement organisés ; sa trompe, particulièrement, est d'une délicatesse inouïe. Voilà qui est bien propre à nous réconcilier avec ce brave insecte qui, avant de nous attaquer, prend soin de nous avertir par son chant de guerre. Sa piqure, par exemple, est bien douloureuse, irritée par les sucs vénéneux qu'il y a déposés. Mais il faut lui pardonner : c'est sa façon de faire du "struggle for life." Chacun gagne comme sa vie comme il peut.

Nous sommes forcé, par manque d'espace, de renvoyer au prochain numéro notre compte rendu bibliographique.